Prêt de matériel SYNTHES

Mode d'emploi et tarif

Pour réserver, nous avons besoin des informations suivantes :

- référence du matériel
- date de l'opération, lieu exact de livraison
- un contact avec nom, n° de téléphone et fax
- le renvoi par fax de la confirmation de réservation, qui vaut acceptation des conditions économiques du prêt et des règles précisées ci-dessous

CONTACT : Service Prêts tel 03.81.31.25.69
fax 03.81.31.25.71

Annulation ou report

En cas d'annulation d'une intervention, nous contacter au plus tôt. Nous prévenir également en cas de report : le matériel est peut-être déjà réservé pour une autre intervention.

Livraison

La livraison est effectuée le lendemain avant 13H pour une réservation confirmée avant 16H, sous réserve de disponibilité du matériel. Pour un service express, nous contacter.

Documents accompagnant le prêt de matériel

- dossier d'inventaire du matériel contrôlé par Synthes avant envoi
- technique opératoire, recommandations de nettoyage et entretien
- « Fiche navette » : traçabilité des traitements réalisés par l'utilisateur précédent
- Bon de livraison

Après usage

- Le matériel doit être nettoyé et décontaminé selon la législation en vigueur
- La fiche navette doit impérativement être complétée
- Vérifier avant renvoi la présence du matériel livré non stérile mais également la présence des boîtes d'implants stériles qui n'ont pas été utilisés lors de l'intervention
- Reconditionner le matériel dans les boîtes navettes fournies par Synthes. Avant fermeture, s'assurer que :
    - Tous les documents fournis sont présents et complétés :
        - le dossier d'inventaire conformément au contenu de la boîte
        - la fiche navette
    - Protéger les implants stériles : ne pas les conditionner sous une boîte d'instruments
- Nous informer de la disponibilité du matériel pour l'organisation du retour

Facturation du matériel

- Le dossier d'inventaire est prévu pour que l'utilisateur réalise un contrôle lors de la réception du matériel. Egalement, l'utilisateur se doit de réaliser un inventaire avant envoi. A défaut, c'est l'inventaire réalisé par Synthes qui s'impose.
- Le principe du prêt correspond à « une vente ou un retour ». La liste du matériel manquant au retour est donc vendu et sera facturé.
- Les implants livrés en conditionnement stérile et qui nous seraient retournés avec un emballage abîmé ou déconditionné sont facturés

Participation aux frais de prêt

- prêt avec pose de matériel (tous types d'implants) : 25 € HT
- pour un set d'ablation : 50 € HT
- participation pour un prêt sans pose de matériel : 200 € HT